



COMMISSION REGIONALE DE GESTION DES COMPETITIONS

PROCES-VERBAL N° 4

Le 23 septembre 2021

Lisieux

Présents : Aubert Thierry, Lecornu Pierre, Liberge Jean, Cheradame Philippe, Lecossu Didier, Quesnel Michel, Mouillard Bernard

Excusés : Allez Marine, Guesnon Albert, Baillard Patrick, Evain Pascale, Bourel Valérie, Blanchetière Jean, Louise Jean-Pierre, Sanson Sylvie.

Assiste : Sylvie Marchais – Léo Rivière – Roger Desheulles

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Régionale d'Appel dans les conditions de forme et de délai stipulées à l'article 190 des Règlements Généraux. Pour ce qui concerne les tirages de Coupes, en respect de l'article 11.2 du règlement de la Coupe de France et de la Coupe Gambardella, et de l'article 18 du règlement de la Coupe de Normandie Seniors et U15, les appels doivent être interjetés dans les conditions de forme prévues par l'article 190 des Règlements Généraux. Toutefois, ils doivent être adressés dans les deux jours francs à partir de la notification ou de la publication de la décision contestée.

1 - ADOPTION PROCES VERBAL

La Commission procède à l'approbation du procès-verbal :

- N°3 en date du 6 septembre mis en ligne le 7 septembre 2021.

2 - COURRIER RECUS

Mail de l'US LILLEBONNE en date du 7 septembre 2021, retirant l'engagement de son équipe 2 en Régional 3 U18, Groupe E

La Commission,
Jugeant en premier ressort,
Considérant que le championnat a déjà commencé,
Enregistre le forfait général de l'US LILLEBONNE 2 en Régional 3 U18.

LIGUE DE FOOTBALL DE NORMANDIE
AFFILIÉE À LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL

19, RUE PAUL DOUMER, 14100 LISIEUX
02 30 32 03 03 | LIGUE@NORMANDIE.FFF.FR



Mail de ST MARCEL F en date du 7 septembre 2021, retirant son engagement en championnat de Régional 2 U16, Groupe B

La Commission,
Après avoir pris connaissance de la demande de ST MARCEL F
Prend note

Mail du FC TROARN du 8 septembre 2021 retirant son engagement en championnat de Régional 3 U18, Groupe B.

La Commission,
Jugeant en premier ressort,
Considérant que le championnat a déjà commencé,
Enregistre le forfait général du FC TROARN en Régional 3 U18.

Mail de l'AS VILLERS HOULGATE et l'AS IFS en date du 9 septembre 2021 demandant de prendre la place du SU DIVES CABOURG F en championnat Régional U15 Brassage.

La Commission,
Prend note de la réponse adressée aux deux clubs par le service compétitions.

Mail du FC ARGENTAN en date du 9 septembre 2021, retirant son engagement en Régional U18 Féminin

La Commission,
Après avoir pris connaissance de la demande du FC ARGENTAN
Prend note

Mail de O. DARNETAL en date du 10 septembre 2021 retirant son engagement en Régional U15 Brassage, Groupe

La Commission,
Après avoir pris connaissance de la demande de O. DARNETAL
Prend note

Mail de PACY MENILLES RC en date du 10 septembre 2021 demandant de modifier le jour et l'heure de ses rencontres en championnat de Régional 1 U16

La Commission,
Après avoir pris connaissance de la demande de PACY MENILLES RC
Ne peut répondre favorablement,
Dit que PACY MENILLES RC doit obtenir l'accord de ses adversaires

Mail de AGNEAUX FC en date du 13 septembre 2021 retirant son engagement en Régional 2 U16, Groupe A

La Commission,
Après avoir pris connaissance de la demande de AGNEAUX FC
Prend note

Mail du FC THAON BRETTEVILLE LE FRESNE demandant d'avancer ces rencontres de Régional 3 U18 de 15 h 30 à 15 heures

La Commission,
Après avoir pris connaissance de la demande du FC THAON BRETTEVILLE LE FRESNE,
Ne peut répondre favorablement,
Dit que FC THAON BRETTEVILLE LE FRESNE doit obtenir l'accord de ses adversaires



Mail de GRPT EFECOC demandant de disputer ses rencontres à domicile en championnat de Régional 3 U18 le dimanche à 14 H 30 au lieu de 13 HEURES.

La Commission,
Après avoir pris connaissance de la demande de GRPT EFECOC
Ne peut répondre favorablement,
Dit que GRPT EFECOC doit obtenir l'accord de ses adversaires

Mail du SS DOMFRONT en date du 16 septembre 2021, retirant son engagement en Régional 2 Féminin

La Commission,
Après avoir pris connaissance de la demande du SS DOMFRONT
Prend note

Mail du SC THIBERVILLE en date du 16 septembre 2021, retirant son engagement de l'équipe 2 en Régional 2 Féminin

La Commission,
Après avoir pris connaissance de la demande du SC THIBERVILLE
Prend note

Mail de l'US GRANVILLAISE en date du 16 septembre 2021 souhaitant participer au championnat de Régional U18 féminin.

La Commission,
Après avoir pris connaissance de la demande de l'US GRANVILLE
Dit que l'US GRANVILLE est intégrée dans le Groupe C du Régional U18 Féminin

Mail de Monsieur BOUREY Francois de la Ville de Havre en date du 15 septembre 2021 n'autorisant pas le club de O.H. TREFILERIES LES NEIGES de disputer ses rencontres de Régional 2 en nocturne le Samedi soir.

La Commission,
Prenant note du mail de la Ville du Havre,
Dit que les rencontres de O.H. TREFILERIES LES NEIGES en Championnat de Régional 2 auront lieu le Dimanche à 15 heures comme prévu au règlement

Mail de ST VALERQUAIS demandant de disputer ses rencontres en championnat de Régional 2 féminin, Groupe A à 13 heures le dimanche au lieu de 15 heures

La Commission,
Après avoir pris connaissance de la demande de ST VALERQUAIS
Dit que tous les matches à domicile de ST VALERQUAIS auront lieu à 13 heures

Mail de l'AS DE CHERBOURG FB en date du 20 septembre 2021 et de Monsieur JEANNE Nicolas, arbitre, pour une erreur de saisie de résultat sur la FMI de la rencontre US VASTEVILLE ACQUEVILLE / AS DE CHERBOURG FB – Coupe de France Féminine du 19.09.21

La Commission,
Dit que la rencontre doit être enregistrée avec la marque constatée sur le terrain soit US VASTEVILLE ACQUEVILLE « 0 » / AS DE CHERBOURG FB « 16 »
La Commission rappelle qu'à la fin des rencontres, les dirigeants ou capitaines lorsqu'il viennent émerger la FMI sont tenus de vérifier les diverses indications y figurant

Mail de ST MARCEL F demandant de disputer ses rencontres à domicile en championnat de Régional Brassage U15 le samedi au lieu du Dimanche.

La Commission,
Après avoir pris connaissance de la demande de ST MARCEL F
Ne peut répondre favorablement,
Dit que ST MARCEL F doit obtenir l'accord de ses adversaires



MATCH : VIMOUTIERS FC / US ANDAINE – Régional 3 Seniors du 12 septembre 2021

Forfait déclaré de VIMOUTIERS FC.

Après avoir pris connaissance des pièces figurant au dossier,
Donne match perdu par forfait au club de VIMOUTIERS FC sur le score de 3 à 0, pour en faire bénéficier le club de US ANDAINE sur le score de 0 buts à 3
Inflige au club de VIMOUTIERS FC l'amende réglementaire figurant à l'annexe 5 des règlements généraux **de quatre-vingt-dix-huit (98) euros** directement débités sur le compte du club.

Match : GRAND COURONNE FC / AS ST ADRESSE BUT – Coupe de Normandie Seniors du 19.09.21

Pour donner suite au non-engagement d'équipe seniors de GRAND COURONNE FC,

La Commission,
Dit que le club ne peut participer à la Coupe de Normandie Seniors,
Enregistre le forfait du GRAND COURONNE FC sur le score de 3 à 0 pour en faire bénéficier le club de AS ST ADRESSE BUT,
Dit AS ST ADRESSE BUT qualifiée pour le prochain tour de la Compétition

Match : SM HAYTILLON / AS TOURLAVILLE – Coupe Gambardella du 18.09.21

Suite au retrait d'engagement de l'équipe U18 en championnat de District du SM HAYTILLON, pour se mettre en entente avec PERIERS SPORTS,

La Commission,
Dit que le club ne peut participer à la Coupe Gambardella
Enregistre le forfait du SM HAYTILLON sur le score de 3 à 0 pour en faire bénéficier le club de AS TOURLAVILLE
Dit l'AS TOURLAVILLE qualifiée pour le prochain tour de la Compétition

Match : AS ST GERMAIN DU CORBEIS / FC FLERS – REGIONAL 3 du 05.09.21

La Commission,
Pour donner suite à la décision de la Commission Régionale des Règlements et Contentieux du 14 septembre 2021 rejetant les réserves de la rencontre comme non recevable,
Homologue la rencontre sur le score acquis sur le terrain

Match : GCO BIHOREL / AS MADRILLET CHATEAU BLANC – REGIONAL 2 du 05.09.21

La Commission,
Pour donner suite à la décision de la Commission Régionales des Règlements et Contentieux du 14 septembre 2021 rejetant les réserves de la rencontre comme non recevables en la forme,
Prend note,
Attend les décisions de la Commission Régionale de Discipline.

Match AGNEAUX FC / GRPT JSD CŒUR DE NACRE – Régional 3 U18 du 11.09.21

La Commission,
Pour donner suite à la décision de la Commission Régionales des Règlements et Contentieux du 14 septembre 2021 rejetant les réserves de la rencontre comme non recevables en la forme,
Homologue la rencontre sur le score acquis sur le terrain

Match : FAC ALIZAY / EVREUX FC 27 – Coupe de France Féminine du 19 septembre 2021

Forfait déclaré de FAC ALIZAY

La Commission
Jugeant en première instance
Après avoir pris connaissance des pièces figurant au dossier,
Donne match perdu par forfait au club de FAC ALIZAY sur le score de 3 à 0, pour en faire bénéficier le club de EVREUX FC 27 sur le score de 0 buts à 3
Inflige à FAC ALIZAY l'amende réglementaire figurant à l'annexe 5 des règlements généraux **de trente (30) euros** directement débités sur le compte du club.
Dit EVREUX FC 27 qualifié pour la suite de la compétition.



Match GCO BIHOREL / FC DIEPPE – REGIONAL U15 BRASSAGE du 19.09.19

Forfait déclaré de GCO BIHOREL

La Commission

Jugeant en première instance

Après avoir pris connaissance des pièces figurant au dossier,

Donne match perdu par forfait au club de GCO BIHOREL sur le score de 3 à 0, pour en faire bénéficier le club de FC DIEPPE sur le score de 0 buts à 3

Inflige au club de GCO BIHOREL l'amende réglementaire figurant à l'annexe 5 des règlements généraux **de trente-six (36) euros** directement débités sur le compte du club.

Match US CANTON THIBERVILLE / CA PONT AUDEMER – Coupe Gambardella du 18.09.21

La Commission,

Pour donner suite à la décision de la Commission Régionales des Règlements et Contentieux du 21 septembre 2021 rejetant les réserves de la rencontre comme non fondées,

Homologue la rencontre sur le score acquis sur le terrain

Dit que le CA PONT AUDEMER est qualifié pour la suite de la compétition

Match US GASNY / ROMILLY PT ST PIERRE – Coupe Gambardella du 18.09.21

La Commission,

Pour donner suite à la décision de la Commission Régionales des Règlements et Contentieux du 21 septembre 2021 rejetant les réserves de la rencontre comme non fondées,

Homologue la rencontre sur le score acquis sur le terrain

Match : SL PETRUVIEN / JS DE TINCHEBRAY – Coupe de Normandie Seniors du 19 septembre 2021

Forfait déclaré de SL PETRUVIEN

La Commission

Jugeant en première instance

Après avoir pris connaissance des pièces figurant au dossier,

Donne match perdu par forfait au club de SL PETRUVIEN sur le score de 3 à 0, pour en faire bénéficier le club de JS DE TINCHEBRAY sur le score de 0 buts à 3

Inflige au SL PETRUVIEN l'amende réglementaire figurant à l'annexe 5 des règlements généraux **de quarante (40) euros** directement débités sur le compte du club.

Dit JS DE TINCHEBRAY qualifiée pour la suite de la compétition.

Match : GRPT VALLEE DE L'ORNE / US THAON BRETTEVILLE FC – Coupe Gambardella du 18 septembre 2021

Forfait déclaré de GRPT VALLEE DE L'ORNE

La Commission

Jugeant en première instance

Après avoir pris connaissance des pièces figurant au dossier,

Donne match perdu par forfait au club de GRPT VALLEE DE LORNE sur le score de 3 à 0, pour en faire bénéficier le club de US THAON BRETTEVILLE FC sur le score de 0 buts à 3

Inflige à GRPT VALLEE DE L'ORNE l'amende réglementaire figurant à l'annexe 5 des règlements généraux **de trente (30) euros** directement débités sur le compte du club.

Dit US THAON BRETTEVILLE FC qualifié pour la suite de la compétition.

Match : US GUERINIERE / INTER ODON FC – Coupe Gambardella du 18 septembre 2021

Forfait déclaré de US GUERINIERE

La Commission

Jugeant en première instance

Après avoir pris connaissance des pièces figurant au dossier,

Donne match perdu par forfait au club de US GUERINIERE sur le score de 0 à 3, pour en faire bénéficier le club de INTER ODON FC sur le score de 3 buts à 0

Inflige à US GUERINIERE l'amende réglementaire figurant à l'annexe 5 des règlements généraux **de trente (30) euros** directement débités sur le compte du club.

Dit INTER ODON FC qualifié pour la suite de la compétition.



Match : US ALENCONNAISE 61 / AST DEAUVILLE – Régional U14 du 25.09.2021

Forfait déclaré de AST DEAUVILLE

La Commission

Jugeant en première instance

Après avoir pris connaissance des pièces figurant au dossier,

Donne match perdu par forfait au club de AST DEAUVILLE sur le score de 0 à 3, pour en faire bénéficier le club de US ALENCONNAISE 61 sur le score de 3 buts à 0

Inflige à AST DEAUVILLE l'amende réglementaire figurant à l'annexe 5 des règlements généraux **de trente-six (36) euros** directement débités sur le compte du club.

4 – TIRAGE AU SORT DES COUPES DE France – GAMBARDELLA – COUPE DE NORMANDIE SENIORS et U15

COUPE DE FRANCE

2^{ème} TOUR – 3 OCTOBRE 2021

Tous les matches auront lieu à 15 HEURES, sur le terrain du club premier cité.

1. Fc Flerien / Fc St Lo Manche
2. As Valognes / Ag Caennaise
3. As Ifs / Us St Pairaise
4. Es St Sauveur Rond. / Fc Argentan
5. Lc Bretteville sur Odon / Us Granvillaise
6. Maladrerie Os / Usc Mezidon Fb
7. Usi Bessin Nord / Us Alenconnaise 61
8. Js Douvres / As De Cherbourg Fb
9. Esfc Falaise / Fc Equeurd.Hainnev
10. Troarn Fc / J.Fertoise Bagnoles
11. As Sarceaux Espoir / Agneaux Fc
12. Es Plain / As Tourlaville
13. Fc Sienne / As Ptt Caen Fb
14. Els Carpiquet Foot / Es Thury Harcourt
15. As La Selle La Forge / Af Virois
16. As St Desir / Athleti'Caux F.C.
17. As Canton D' Argueil / As Val De Reuil V P
18. Su Dives Cabourg Fb / Gisors F.C.G.V.N. 27
19. Spn Vernon / Fusc Boisguillaume
20. Plat Quincampoix Fc / O Pavillais
21. Pt Quevilly St Julie / Grand Quevilly Fc
22. Grpt St Aubin Vigor / Ca Pt Audemer
23. Js St Nicolas Al.Bet / Saint Sebastien Sp
24. U.S. De Bolbec / Ast Deauville
25. Fc Offranville / Romilly Pt St Pierre
26. Es Normanville / Fc Neufchatel En Br
27. Solidarite S Gournay / Evreux Fc 27
28. Es Tourville / Evreux Fc 27
29. Fc Barentin / Cms Oissel
30. Havre Caucriauv S / Caudebec St Pierre F
31. Co Cleon / Fc Rouen 1899
32. Eu Fc / Us Luneray



COUPE GAMBARDELLA

2^{ème} TOUR – 2 OCTOBRE 2021

Tous les matches auront lieu à 15 HEURES, sur le terrain du club premier cité.

1. Grpt Briquebec Cotentin / Fc Equeurd.Hainnev
2. As Tourlaville / As Valognes
3. As De Cherbourg Fb / Bayeux Fc
4. Us Granvillaise / As Jullouville Sart
5. Conde Sports / Es Coutançaise
6. Agneaux Fc / Fc St Lo Manche
7. Esp. Conde sur Sarthe / As La Selle La Forge
8. Fc Argentan / Us Alençonnaise 61
9. Af Virois / Fc Flerien
10. As Villes Houlgate Nie Cote Fleurie / As Ptt Caen Fb
11. Troarn Fc / Ag Caennaise
12. Us Aunay sur Odon / Uson Mondeville
13. Su Dives Cabourg Fb / Thaon Bretteville Fc
14. Asl Chemin Vert / Ca Lisieux Pa
15. Esfc Falaise / Cs Honfleur
16. As Gibervillaise / Es Carpiquet F
17. Inter Odon Fc / As Verson
18. Lc Bretteville sur Odon / Bourguebus Soliers
19. Es Portaise / Maladrerie Os
20. Ast Deauville / Ca Pt Audemer
21. Us Rugles Lyre / Grpt Andressienne
22. St Marcel F / Gisors F.C.G.V.N. 27
23. Saint Sebastien Foot / Pacy Menilles Rc
24. Us La Barre / Fc Du Roumois Nord
25. Us Gasny / As Val De Reuil V P
26. Us Epouville / Grpt St Aubin Vigor
27. Fc Offranville / Fusc Boisguillaume
28. Mesnil Esnard Franq / Grand Quevilly Fc
29. Stade Sotteville Cc / Fc Rouen 1899
30. Mont Saint Aignan Fc / Us Quevilly R. M.
31. Al Deville Maromme / Cms Oissel
32. As De Montivilliers / Sc Frileuse
33. Havre Caucriaux S / Usf Fecamp
34. Cs Serv Mun Le Havre / Esm Gonfreville
35. Fc Neufchatel En Br / Fc Dieppe
36. As St Pierre Varenge / Grp Sp. Criel Eu Fc
37. Es Tourville / Us Luneray
38. Sc Octeville Sur Mer / As Le Treport
39. As Fauville / Cs Gravenchon
40. Cany Fc / Js St Nicolas Al.Bet



COUPE DE NORMANDIE SENIORS

2^{ème} TOUR – 3 OCTOBRE 2021

Tous les matches auront lieu à 15 HEURES, sur le terrain du club premier cité.

1. Us Pontorson / As Cerencaise
2. Fc Le Val St Pere / Cs Villedieu
3. Us Mortainaise / Es Tirepied
4. As Jullouville Sarti / P. St Jamaise
5. Esp St Jean Champ / Us Percy
6. Usco Sourdeval / Us St Martin St Jean
7. St Hilaire Virey Lan / Us St Quentin sur Homme
8. Es Gouville / Ca Pontois
9. Cs Carentanais / Fc Des Etangs
10. Montmart.Grai / Us Roncey Cerisy
11. Fc Agon Coutainvil / Es Coutancaise
12. Periers Sports / Fc 3 Rivieres
13. E. Lorey Haut.Feug. / Us Ste Croix St Lo
14. As Brecey / Tessy Moyon Sp.
15. As Pointe Cotentin / Fc Val De Saire
16. Scu Douve Divette / Us Ouest Cotentin
17. La Brehalaise / Fc De L'Elle
18. As Berigny Cerisy / Conde Sports
19. Fc St Jean Daye / As Thèrival
20. Sm Haytillon / Creances Sports
21. Bricqueboscq Sp / Es Pointe Hague
22. Us La Glacerie / Uc Bricquebec
23. Heauvil Siouv / F.C. B2s
24. Cs Barfleur / Fc Digosville
25. Rs St Sauverais / As Querquevillaise
26. S.Urville Nacquevill / Us Vastevill Acquev.
27. Us Mortagnaise / Fc Du Pays Aiglon
28. Us Meloise / Montligeon Sp
29. As Berd'Huis Fb / As Gaceenne
30. Us Rugles Lyre / Vimoutiers Fc
31. Es Cetonnais / Es Ecouves
32. Es Pays D'Ouche / F.C. Du Pays Bellemois
33. As Aubusson / Js De Tinchebray
34. Us Flerienne / As Bouce
35. As Magny Le Desert / As Courteille Alencon
36. Fc Ecouche / L. St Georges
37. Ss Domfrontaise / Esp. Conde sur Sarthe
38. A. De Messei / Us Athis
39. Fl Segrie Fontaine / Oc Briouze
40. Us Frenes Montsecret / Us Andaine
41. Co Ceauce / A.St Germain Corbeis
42. Fc Detente Chambois / As Valburgeoise
43. Inter Odon Fc / Us Aunay sur Odon
44. Asl Chemin Vert / Fc Sud Ouest Caen
45. Us Authie / Croissanville Fc
46. Us Trevieres / As Verson
47. As Cahagnaise / As Vaudry Truttemer
48. Es Cormelles / As St Vigor Le Grand
49. Af Basly / Fc De Mouen
50. Ua St Sever / Us Maisons
51. Hastings Fc Rcsmn / Bourguebus Soliers
52. Cambes En Plaine Sp / Js Audrieu
53. Us Gueriniere / Us Villers Bocage
54. Lystrienne Sportive / Thaon Bretteville Fc
55. As Potigny Vil.Us / Fc Baie De L'Orne

LIGUE DE FOOTBALL DE NORMANDIE
AFFILIÉE À LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL

19, RUE PAUL DOUMER, 14100 LISIEUX
02 30 32 03 03 | LIGUE@NORMANDIE.FFF.FR



56. Gso Fc / A. Caen Sud
57. Fc Cagny / Rsg Courseulles
58. As Bieville Beuville / As Villers Houlgate
59. Us Villervillaise / Us Pont L'Eveque
60. As Ouilly Le Vicomte / Cs Honfleur
61. As St Cyr Fervaques / Stade St Sauveurais
62. Us Petruvienne / Muance Fc
63. St Aignan Cra / Ajs Ouistreham
64. Cingal Fc / Cl Colombellois
65. Dozule Fc / Sc Herouvillais
66. Us Viettoise / Ca Lisieux Pa
67. Usm Blainville / Es Livarotaise
68. Fc Garennes Bueil Cb / Fc Illiers L'Eveque
69. Us La Barroise / Es Angerville Garel
70. As St Elier / Al St Michel Evreux
71. Us Conchoise / Alizay F.A.C.
72. Rc Malherbe Surville / St Marcel F
73. Sc Bernay / Fc Seine-Eure
74. Ac Beuzeville / Us Corneilles Lieure
75. Fc Serquigny Nassand / Fci Le Bel Air
76. La Croix Vef / C Andelle Pitres
77. Fa Du Roumois / Cs Thiberville
78. Fc Pays Du Neubourg / Cs Beaumont
79. Stade Vernolien / Charentonne St Aubin
80. Fc Hennezis Vexin / Rc De Muids Vauvray
81. Fc Eure Madrie Seine / Andelys Cs
82. As Vesly / Charleval Fc
83. Us Gasny / Sc Quittebeuf
84. Criquebeuf A.S. / Es Vallee De L'Oison
85. As Mesnieres / Fc Totes
86. Us Auffay / Stade Valeriquais
87. Motteville Ent. M-C. / Fc Gruchet Le Valass
88. Us Epouville / Us Goderville
89. R.C Havrais / Gainneville Ac
90. Ca Harfleur Beaulieu / As Ste Adresse But
91. Us Bacqueville Pier / As Ourville
92. Us Normande 76 / Ent. Vienne Et Saane
93. As Le Treport / Es Arques La Bataill
94. Us Londinieres / Ca Longueville
95. As Ouville / Neuville Ac
96. Caux Fc / Cany Fc
97. St Saens Varenne Fc / Es Janval
98. Fc Ventois / Us Greges
99. Ac Bray Est Forges / As Gournaysienne Fb
100. Fc Biville La Baign / Es Du Plateau F.R
101. Fc Frevi.Bouvi.Sivom / Fc Le Trait Duclair
102. Us Doudeville / As Fauville
103. St-Martin du Vivier / Us Grammont
104. O Darnetal / Rouen Sapins Fc
105. Js Serqueux Saumont / Us St Jacques S/Darn
106. Canteleu Fc / Mont Saint Aignan Fc
107. Rouen Kurdistan Ascj / As Buchy
108. Aj Caulle Bosc Le H / A Houlmoise Bond Fc
109. U.S Foret De Roumare / St Aubin Fc
110. Us Presqu'lle / Fc St Etienne Du R
111. A Malaunay / As Madrillet Chat Bl
112. Fc Tourville Riviere / S De Grand Quevilly
113. Rouen Ac / Gco Bihorel
114. Le Havre F.C. 2012 / Ac St Romain Colbosc
115. R.C. Normand / Us Cap De Caux Criq
116. Fc Epreville / Usf Fecamp
117. Us St Thomas / Sc Octeville Sur Mer
118. Fc Breaute Brettevil / As De Montivilliers
119. O.H. Trefil. Neiges / Us Lillebonne
120. Cs Gravenchon / Sc Frileuse

LIGUE DE FOOTBALL DE NORMANDIE
AFFILIÉE À LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL

19, RUE PAUL DOUMER, 14100 LISIEUX
02 30 32 03 03 | LIGUE@NORMANDIE.FFF.FR



COUPE DE NORMANDIE CREDIT AGRICOLE U15

1er TOUR – 2 OCTOBRE 2021

Tous les matches auront lieu à 15 HEURES, sur le terrain du club premier cité.

1. F.C. B2s / Sm Haytillon
2. Us Cote Des Iles / As Tourlaville
3. Et.S. Pointe Hague / Es Plain
4. Us Ouest Cotentin / As Valognes
5. Conde Sp / Agneaux F.C.
6. F.C. Des Etangs / Aj St Hilaire Pv
7. Grjs De L'Ay / Periers S.
8. As Jullouville Sart / U.S. Ducey
9. E.Mortain Sourdeval Tetre Selune / Tessy Moyon Sp.
10. U.S. Percy / St Hilaire Virey Lan
11. As Brecey / La Brehalaise
12. Us Mortagnaise / Us Mesloise
13. As La Selle La Forge / Oc Briouze
14. Fc Du Pays Aiglon / As Gaceenne
15. Co Ceauce /Ss Domfront
16. As Magny Le Desert / Esp. Conde sur Sarthe
17. Grpt Jsd Coeur Nacre / Thaon Bretteville Fc
18. U.S.C. Mezidon St Sy / Es De Troarn Fb
19. Et.S. Livarotaise / Us Pont L'Eveque
20. Inter Odon Fc / Fm Condé en Normandie
21. Su Dives Cabourg Fb / Bourguebus Soliers
22. Es Thury Harcourt / Am.S. Cahagnaise
23. A.S.Potigny-Villers / As Verson
24. A.S. Ifs / As St Vigor Le Grand
25. As Villers Houlgate / C.S. Honfleur
26. U. S. Gueriniere / Grpt Blainville Bb
27. Etrepagny Us / Fc Madrie Seine
28. Grpt Andresienne / Barroise Us
29. Malherbesurville Rc / Fc Seine-Eure
30. Pitres Ca / Vernon Spn
31. Romilly Pt St Pierre / Louviers Fc
32. Lery Rc / Ezy sur Eure Fc
33. Angerville Ga / St Sebastien
34. Fa Roumois / Val.Vaudreuil
35. Charleval Fc / Alizay F.A.C.
36. Croix St Leu F. / Normanville Es
37. Verneuil S. / Vallee Oison
38. As Gournay Football / Fc Du Nord Ouest
39. As De Montivilliers / Ss Gournay
40. Fc Offranville / As Le Treportaise
41. F La Boucle De Seine / Fc Le Trait Duclair
42. Es Tourvillaise / Motteville Ent. M-C.
43. Grpt Moulin Ecalles / Bihorel Gco
44. Us St Thomas / Athleti'Caux Fc
45. Us Luneraysienne / Fauville
46. Us De Bolbec / As Ste Adresse But
47. Fc Freville Bo.Sivom / Stade Sotteville Cc
48. Us Londinieres / Fc La Varenne
49. Us Auffay / E.Vienne Saane Longu
50. Us Doudevillaise / Cany Fc
51. Mont Saint Aignan Fc / S De Grand Quevilly
52. Oh Trefilerie Neiges / Le Havre Fc 2012
53. Js St Nicolas Bethun / Grpt Us Criel Eu Fc
54. Grpt St Aubin Vigor / Ac St Romain Colbosc
55. Sc Octeville Sur Mer / Us Lillebonne
56. Es Montigny Vaupal / A Houlmoise Bond Fc
57. Ac Bray Est Forges / Es Plateau Fc

FOOTBALL DE NORMANDIE
AFFILIÉE À LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL

19, RUE PAUL DOUMER, 14100 LISIEUX
02 30 32 03 03 | LIGUE@NORMANDIE.FFF.FR



- 58. Vatteville Brotonne / Rc Havrais
- 59. Fc Neufchatel En Br / Grpt Efecoc
- 60. Caudebec St Pierre F / Grammont
- 61. Pt Audemer Ca / Fc Louvetot

5 - PROCHAINE REUNION

28 septembre 2021

Le Président



Jean Liberge

Le Secrétaire



Pierre LECORNU

